



Rédaction : Christelle GARENAUX, Catherine CHAGOT, Nicolas DELANNOY,
Karine GOUDEZEUNE, Christophe RYCKEBUSCH

LE SECRETARIAT EST OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H A 12 H

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 21 MARS 2024

Étaient présents : Caron Dorothée, Chagot Catherine, Douilly Germaine, Goudezeune Karine, Henquez Dominique, Louguet Gérard, Marmin Catherine, Picquart Marie-Cécile, Robe Daniel, Ryckebusch Christophe.

Absents excusés : Barbier Eric (pouvoir à Louguet Gérard), Bastien Nicole (pouvoir à Robe Daniel), Delannoy Nicolas (pouvoir à Goudezeune Karine), Mignien Benjamin.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2023

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté		173 563,61 €	39 702,81 €		39 702,81 €	173 563,61 €
Résultat CCAS reporté		4 769,51 €				4 769,51 €
Part affectée à investissement	39 702,81 €				39 702,81 €	
Opérations de l'exercice	417 003,44 €	484 381,46 €	117 232,25 €	205 190,62 €	534 235,69 €	689 572,08 €
Totaux	456 706,25 €	662 714,58 €	156 935,06 €	205 190,62 €	613 641,31 €	867 905,20 €
Résultat de clôture		206 008,33 €		48 255,56 €		254 263,89 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement			48 255,56 €		
	Restes à réaliser DEPENSES			0,00 €		
	Restes à réaliser RECETTES			0,00 €		

NB : nous avons un prêt relais de 100 000 € pour les nouveaux vestiaires du football à rembourser fin avril 2024.

AFFECTATION DES RESULTATS

Le conseil, à l'unanimité, après en avoir délibéré, constate que les lignes suivantes seront portées au budget primitif 2024 :

Section de fonctionnement :

Compte 002 Résultat de fonctionnement reporté : 206 008.33 €

Section d'investissement :

Compte 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 48 255.56 €

BUDGET PRIMITIF 2024 :

Monsieur le maire propose le budget primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section de Fonctionnement : 716 000 €
- Section d'Investissement : 292 000 €

A l'unanimité, les conseillers adoptent le budget, voté sans augmentation des taux d'imposition.

Investissements prévus : d'abord ceux pour lesquels des subventions ont déjà été accordées fin 2023, peinture église, toiture mairie, rue Basse partiellement, rue du Membre, rue de la source, rue de la Haute Planche, Place (gravillonnage de la bande roulante).

Autres projets en 2024 pour lesquels nous espérons les aides financières suivantes : 30 000 € d'aide du Département, 50 000 € de la Région et 86 285,48€ d'aide de l'Etat pour les inondations, plus une aide départementale pour le futur abri-bus de Cocove. Il y aura : la rue Basse, la Résidence de la Hem si un passage caméra démontre que le réseau d'évacuation n'est pas à refaire, rue de la Hem.

Réalisation de travaux pour faciliter l'évacuation des eaux derrière la rue Basse, derrière le cimetière, rue de la Haute Planche, débouchage des canalisations dans la rue Basse et la rue de la Place et des curages de fossés déjà réalisés.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Trois changements cette année : 500 € supplémentaires aux Amis Réunis et au R.F.C et le versement d'une subvention pour l'association Petit Cœur de Beurre.

✓ Société de Chasse.....	400 €
✓ Club de l'Amitié.....	400 €
✓ Recques "Hem la Fête".....	1 800 €
✓ OCCE 62 Ecole Primaire RPI 15.....	800 €
✓ Les Amis Réunis.....	3 000 €
✓ Recques Football Club.....	3 500 €
✓ UNC Locale.....	400 €
✓ APE Les P'tites Canailles.....	400 €
✓ Association Petit Cœur de Beurre.....	400 €
✓ Saint Vincent de Paul.....	200 €

MODIFICATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Suite aux récentes inondations, notre Plan Communal de Sauvegarde n'est plus du tout applicable du fait que tout le village peut se retrouver totalement isolé du reste du monde. Voici les principales modifications :

- Transfert du centre de commandement à la salle des fêtes et salle de motricité où l'on peut héberger, nourrir et téléphoner.

- Demander au S.D.I.S de nous amener deux barques : rue Basse et rue de la Chapelle avec des hommes pour les guider. Ces barques sont destinées à évacuer personnes et biens, acheminer les secours sanitaires, la nourriture, le courrier... et assurer les visites aux sinistrés injoignables.

ZAER, ZONE D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Pour remplacer les énergies fossiles, les pouvoirs publics nous invitent à réfléchir sur les énergies renouvelables que nous comptons développer. Après en avoir délibéré, le conseil préconise de retenir, uniquement dans les zones déjà construites, le thermique solaire, le photovoltaïque et la géothermie. Nos propositions feront l'objet d'une concertation publique au cours du mois de mai où vous pourrez apporter vos avis.

QUESTIONS DIVERSES

FORMATION AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : Elle s'est déroulée le 4 mars dans la salle des fêtes. Les enfants ont été extrêmement attentifs, impliqués et ravis de cette découverte. La même formation, réalisée par des pompiers professionnels, pourrait être réalisée pour des adultes au prix de 65 €.

CENTRE AÉRÉ DE MUNCQ-NIEURLET : à défaut de données chiffrées précises sur les participations, l'aide de 7 € par enfant et par jour, pour les enfants recquois, sera maintenue. Pour simplifier les démarches administratives, le conseil souhaite que l'aide soit versée directement à Muncq-Nieurlet et non plus aux familles. La demande a été faite aux élus de Muncq-Nieurlet.

RECENSEMENT DE LA POPULATION : il s'est parfaitement déroulé et nous attendons les chiffres officiels qui nous seront rendus par l'INSEE.

CHAPELLE NOTRE DAME DU BOIS : nous avons signé un accord avec le propriétaire du bois, les autorités diocésaines et la commune de Muncq-Nieurlet pour la continuité d'utilisation du site comme par le passé. Une architecte sera consultée pour préconiser certains travaux pour la consolider.

HAUTS-DE-FRANCE PROPRES : samedi 16 mars 2024 à Recques : Merci à tous les participants pour cette action citoyenne !

Pour toute question ou demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie, des adjoints et conseillers, nous sommes à votre écoute !



Inscriptions scolaires

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la **rentrée scolaire 2024-2025**

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2024. Munissez-vous du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Elections européennes du dimanche 9 juin 2024



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections ?

Vous pouvez faire cette démarche en ligne **au plus tard jusqu'au 1^{er} mai 2024 à minuit** : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396> et jusqu'au 3 mai en mairie. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

**Visite préfectorale de M BILLANT, préfet du Pas-de-Calais
et de Mme CURY, sous-préfète de Calais, à Recques-sur-Hem
le samedi 6 avril dernier, reçus avec mes adjoints**

Voici les thèmes abordés : d'abord une brève présentation de notre petite commune en croissance continue depuis les années 75, sans à coup, répartie en 2 secteurs géographiques : le centre le long de la Hem et au Hameau de Cocove, séparés par la ligne TGV. L'attractivité de notre territoire, souvent malmené par les aléas climatiques, repose sur la qualité de nos paysages et la vitalité de nos nombreuses associations. Ils ont d'ailleurs apprécié nos équipements, notamment devant la mairie en pleine floraison et son entretien. Nous tenons à répercuter ceci auprès de l'association Recques « Hem la Fête » et de Damien qui assurent ce résultat.

Comme je l'avais dit lors de la cérémonie des vœux, la gestion des eaux de notre rivière par trois organismes, le Symvahem, les Wateringues et les Voies Navigables, n'est pas de nature à faciliter la résolution des problèmes.

A partir de photos probantes prises le long de la rivière depuis le pont rue Basse jusqu'au pont du TGV et en delà de notre territoire, au large d'Hennuin, nous leur avons démontré que ces secteurs ont un besoin urgent de travaux et que notre population au 6^{ème} mois après la première inondation ne voit toujours aucune intervention du Symvahem et s'impatiente, tremble aux alertes ou lors de pluies conséquentes ce que nos interlocuteurs comprennent parfaitement.

Pour nos habitants, le Symvahem se plaint dans la gestion de la continuité écologique et semble sourd à leur détresse face aux inondations.

Les deux représentants de l'Etat nous ont confirmé que des travaux sont effectivement prévus et financés. Ils vont demander au Symvahem d'accélérer leur réalisation, notamment l'enlèvement d'arbres dans le cours d'eau, l'étalement des atterrissages de cailloux et il est même, paraît-il prévu, un peu de curage en amont du pont rue Basse. Ils nous ont confirmé que ces travaux doivent être exécutés en toute priorité. Mais de toutes ces réalisations, nous avons déploré ne pas en être avisés par le Symvahem et de n'avoir reçu aucune visite de leur part lors de ces journées douloureuses d'inondation contrairement aux représentants de l'Etat, de la Région et du Département, des services civils, militaires et secours.

Nous avons souligné le paradoxe que depuis la première inondation du 16 janvier 2023, la commune de Recques se retrouve plus inondée que celle de Polincove, pourtant plus basse. Nous avons souhaité que dans les prochaines réunions de concertation des élus du lundi cela soit abordé. De leur côté, ils nous ont incités à leur faire remonter toutes nos problématiques.

M le Préfet va consulter les services compétents pour la seconde phase des travaux dits "structurants" pour savoir ce qu'il est préférable de faire : soit curer certaines portions de la rivière, soit la création de bassins de rétention ou peut être un mixte des deux. Ils vont également nous préciser dans quelle mesure les habitants peuvent protéger leurs propriétés par des digues.

Enfin sur un tout autre sujet, nous les avons interrogés sur le fait que Muncq-Nieurlet et Recques du canton de Marck ne fassent pas partie de la même circonscription électorale. Il nous a été répondu que cela dépendait de la volonté de nos gouvernants.

Des entretiens en toute cordialité, prometteurs de jours meilleurs. Cela remonte le moral !

Gérard LOUGUET.